

PROCÈS-VERBAL d'une séance spéciale du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le lundi 27 octobre 2008, à 19 h 30, en la salle du conseil municipal, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
Messieurs André Legault, André Groulx et René Pinsonneault

Monsieur André Morin, directeur général intérimaire et greffier adjoint

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

08/10/392 ORDRE DU JOUR – ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

08/10/393 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR L'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME LOCAL DE GESTION AUTOMATISÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT la convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque intervenue entre le Centre Régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc. et la ville de L'Île-Perrot en février 2002;

CONSIDÉRANT que ladite convention viendra à échéance en novembre 2008 et qu'il y a lieu de la reconduire;

CONSIDÉRANT le rapport de la bibliothécaire daté du 11 septembre 2008.

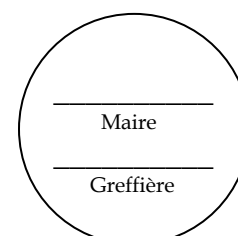
IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
ET RÉSOLU : Unanimement

DE RECONDUIRE la convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque municipale pour une période de cinq ans, soit du 6 novembre 2008 au 31 décembre 2013.

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville la convention en conséquence.

ADOPTÉE



08/10/394 P.I.I.A. – ZONE H-53 (LES VERSANTS DE LA FORÊT PHASE VI – MODIFICATION DES PENTES DE TERRAINS – 7^E RUE

CONSIDÉRANT le P.I.I.A. tel qu'approuvé par le conseil municipal en date du 29 janvier 2001 par sa résolution numéro 01/01/022 pour le projet « Les Versants de la Forêt » et modifié par les résolutions suivantes : 01/04/115, 06/03/064, 06/05/153, 06/06/195, 06/07/246, 06/09/312, 06/11/393, 07/02/050, 07/03/080, 07/05/137, 07/05/138, 07/12/379, 07/12/380, 08/05/184, 08/08/293, 08/09/340 et 08/10/388;

CONSIDÉRANT la transmission d'une demande de modification dudit P.I.I.A. par Monsieur Richard Parent propriétaire de l'immeuble sis au 281, 7^e rue et la vérification de sa conformité par l'officier responsable;

CONSIDÉRANT la transmission de la demande de modification du P.I.I.A. au comité consultatif d'urbanisme par l'officier responsable et la vérification de sa conformité aux articles 8.4.1 à 8.5 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT la transmission par le comité consultatif d'urbanisme de la demande de modification du P.I.I.A. accompagnée du résultat de son analyse et de ses recommandations au conseil municipal;

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par le conseil municipal en date du 6 octobre 2008 et du 21 octobre 2008.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
ET RÉSOLU : Unanimement

DE REFUSER la demande à l'effet de permettre un remblai dans la servitude appartenant à Hydro-Québec sur les lots portant les numéros 3 466 959 à 3 466 968, le tout tel que démontré au plan portant le numéro de dossier CAR07-163 daté du 19 septembre 2008 et préparé par Les Consultants Dagenais Sabourin.

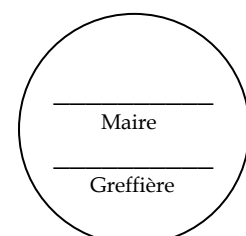
D'ACCEPTER que soit maintenu le remblai actuellement existant sur les lots portant les numéros 3 466 959 à 3 466 968 jusqu'à la ligne d'Hydro-Québec et de ce point permettre que soient exécutés les travaux de nivelage et de terrassement nécessaires pour adoucir la pente afin de rejoindre les élévations du terrain naturel à la limite des propriétés, le tout tel que démontré au plan portant le numéro de dossier CAR07-163 daté du 9 octobre 2008 et préparé par les Consultants Dagenais Sabourin.

ADOPTÉE

08/10/395 DÉPÔT DU PLAN D'INTERVENTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS AU MAMR

CONSIDÉRANT qu'afin d'optimiser la planification du développement et de la mise à niveau de ses infrastructures, la ville de L'Île-Perrot a mandaté Aqua Data inc. pour la réalisation d'un plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égouts;

CONSIDÉRANT la présentation de ce plan en date du 23 octobre 2008, dont le projet numéro AD1411;



IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ACCUSER réception du plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égouts tel que déposé par la firme Aqua Data inc.;

DE TRANSMETTRE au ministère des Affaires municipales et des Régions une copie de ce rapport.

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19 h 45 à 20 h 25.

08/10/396 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

DE LEVER l'assemblée à 20 h 25.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

ANDRÉ MORIN
GREFFIER ADJOINT

